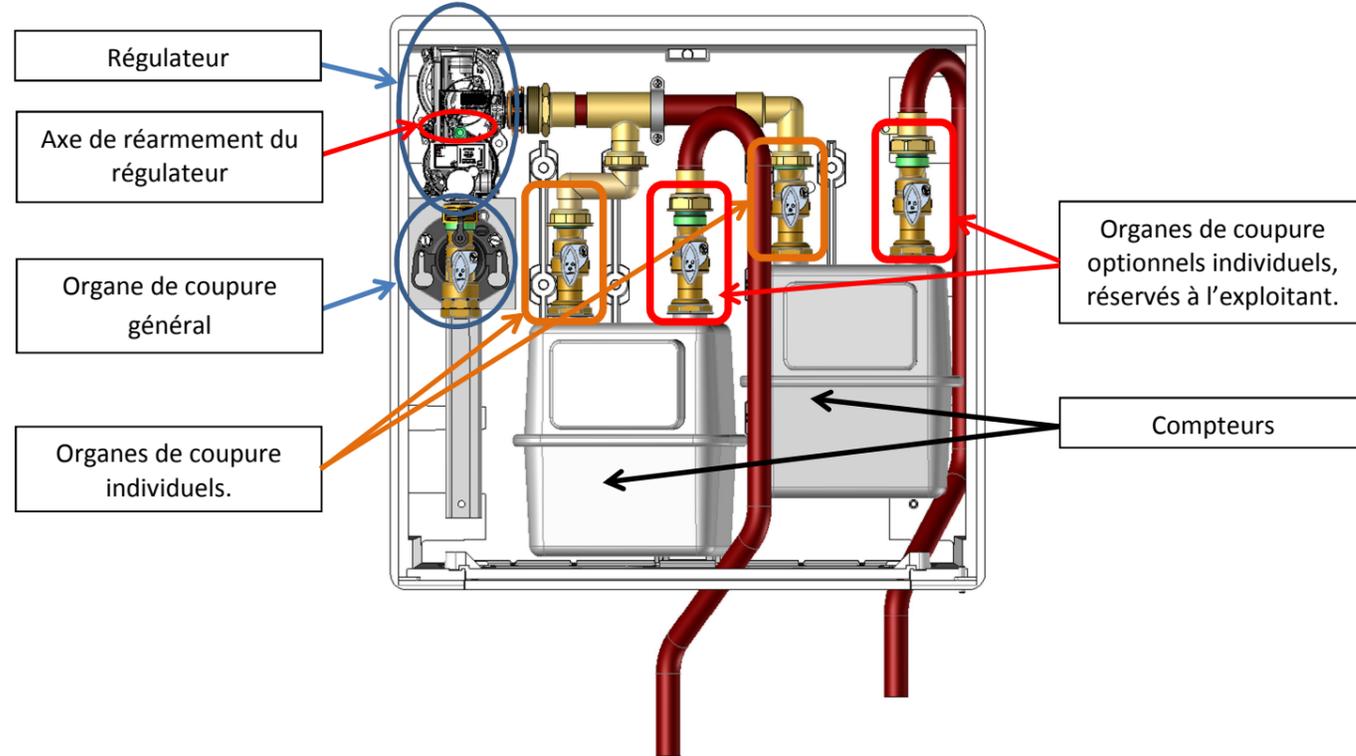


Coupage de l'alimentation ou remise en gaz



Pour couper l'alimentation individuelle en gaz

Fermer la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage avant le compteur concerné (**organe de coupure individuel**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante. Le Compteur ne doit plus tourner.

Pour la mise en gaz de votre coffret, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture des deux robinets situés en aval du régulateur (juste avant les compteurs).
- 2/ Ouvrir lentement la vanne située à l'entrée du coffret de comptage et avant le régulateur (**organe de coupure général**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 3/ Réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert**

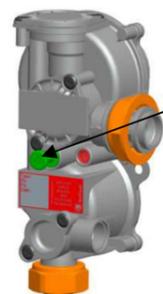
POSITIONS DES ORGANES DE COUPURE ET DU POUSSOIR DU REGULATEUR



FERME



OUVERT

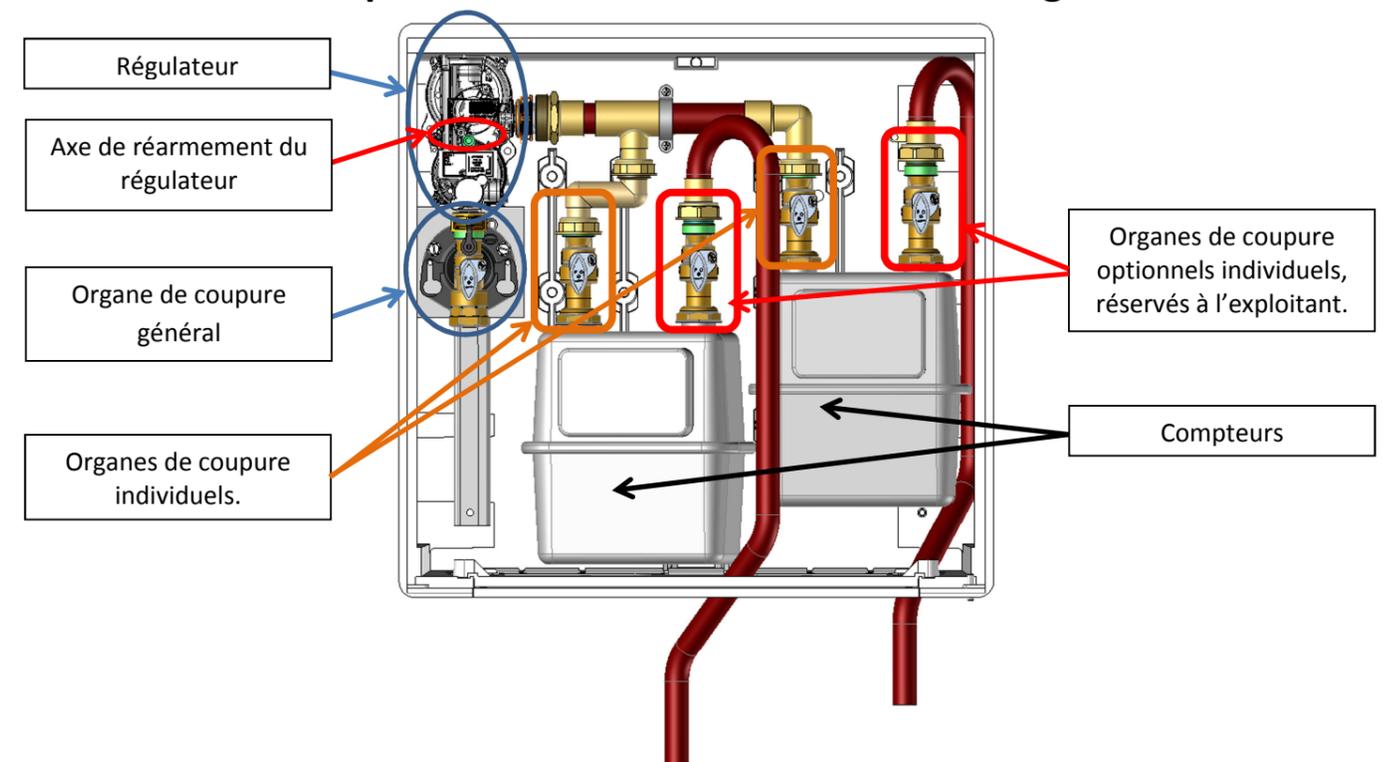


Axe de réarmement

Pour la mise en gaz de votre installation, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture de tous vos appareils à gaz (chaudière, cuisinière...).
- 2.1/ Ouvrir lentement la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage et concernée en amont du compteur (**organe de coupure individuel**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 2.2/ Le cas échéant, ouvrir lentement la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage et en aval du compteur une fois le compteur alimenté (optionnel).
- 3/ **Si absence de gaz** : réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert**.

Coupage de l'alimentation ou remise en gaz



Pour couper l'alimentation individuelle en gaz

Fermer la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage avant le compteur concerné (**organe de coupure individuel**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante. Le Compteur ne doit plus tourner.

Pour la mise en gaz de votre coffret, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture des deux robinets situés en aval du régulateur (juste avant les compteurs).
- 2/ Ouvrir lentement la vanne située à l'entrée du coffret de comptage et avant le régulateur (**organe de coupure général**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 3/ Réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert**

POSITIONS DES ORGANES DE COUPURE ET DU POUSSOIR DU REGULATEUR



FERME



OUVERT



Axe de réarmement

Pour la mise en gaz de votre installation, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture de tous vos appareils à gaz (chaudière, cuisinière...).
- 2.1/ Ouvrir lentement la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage et concernée en amont du compteur (**organe de coupure individuel**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 2.2/ Le cas échéant, ouvrir lentement la vanne située à l'intérieur du coffret de comptage et en aval du compteur une fois le compteur alimenté (optionnel).
- 3/ **Si absence de gaz** : réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert**.